

Prévenir et lutter contre le harcèlement et les violences sexuelles dans le sport

Selon la Commission Indépendante sur l'Inceste et les Violences Sexuelles faites aux Enfants (CIIVISE), 160 000 enfants sont victimes de violences sexuelles chaque année en France. Le sport n'est pas épargné.

Face au constat, et dans le cadre de sa thématique de travail « sport, éducation et citoyenneté », le CDOS du Tarn s'investit fortement sur la problématique de la « prévention et de la lutte contre les violences sexuelles faites dans le sport ». Par un programme d'actions étoffées, le CDOS souhaite interpellier et responsabiliser l'ensemble des acteurs sportifs tarnais.

Cet ambitieux projet de protection de notre enfance face aux violences qu'ils peuvent subir nécessite le concours de toutes les forces de la République. La loi du 24 Août 2021 pour la lutte contre les violences sexuelles, le contrat d'engagement Républicain entré en vigueur au 2 janvier 2022, la loi du 7 Février 2022 relative à la protection des enfants (articles 19 à 24), la loi n°2022-296 du 2 Mars 2022 visant à accompagner les victimes dans le sport), ne suffisent pas.

Une charte républicaine, un engagement d'honorabilité ne peuvent suffire à protéger des publics vulnérables et fragiles. C'est la raison pour laquelle nous sommes résolu à aider les usagers au plus près de ce qui peut être observé, recueilli, transmis.

Suite à l'organisation d'une soirée d'échanges avec la projection en avant-première du film « Le colosse aux pieds d'argile » à Albi le 4 octobre dernier, le CDOS a signé une convention avec l'association reconnue d'utilité publique « Colosse aux pieds d'argile ».

Des référents sont actuellement formés au sein des comités sportifs départementaux ; formation qui va être dupliquée aux clubs sportifs locaux.

Avec le soutien du Conseil Départemental, de la Préfecture, de l'Association Des Maires et des Elus Locaux du Tarn et de l'association Colosse aux pieds d'argile, le CDOS a réalisé un sticker afin de faciliter l'accès à une plateforme d'alerte dédiée aux victimes de violences sexuelles.

Ce dispositif porte le numéro national d'alerte 119, l'adresse de signalement signal-sports@sports.gouv.fr et un QR code qui permet d'établir le lien avec les professionnels qualifiés de l'association Colosse aux pieds d'argile. Le sticker a plusieurs objectifs : sensibiliser tous les publics, dissuader les auteurs éventuels, encourager la parole des victimes, traiter les signalements avec des personnes qualifiées et accompagner les victimes et les associations. Ce visuel a pour vocation d'être apposé dans tous les lieux d'activités sportives, de loisirs, ou de culture particulièrement fréquentés par la jeunesse tarnaise.

Pour déployer le programme d'action du CDOS et pour répondre plus globalement aux objectifs de sensibilisation des acteurs du sport tarnais les volontaires se verra confier des missions relatives à la sensibilisation sur la lutte contre les violences sexuelles dans le sport. Il s'agira notamment :

- de participer au déploiement du sticker dans tous les ERP du Département ;
- de développer des actions de médiatisation de remise des stickers pour favoriser son déploiement et pour témoigner de l'implication des collectivités et des propriétaires des équipements sportifs ;
- de suivre la formation de "sensibilisation aux risques de violences sexuelles, de harcèlement, de bizutage" organisée avec l'association Colosse aux pieds d'argile destinée aux référents des comités sportifs départementaux ;

- de participer au déploiement de cette formation à destination des clubs sportifs locaux en lien avec nos partenaires (Colosse aux pieds d'argile, gendarmerie, SDJES...);
- de créer des supports d'animation, de formation et des outils pédagogiques sur la thématique;
- d'inventorier les outils de prévention existants (expositions, films, ressources ...);
- de participer à notre commission de travail avec les membres du groupe d'expert (CIDFF, Gendarmerie, SDJES, MPF, CDOS);
- de recenser les organismes et associations du territoire qui traitent des différentes formes de harcèlement;
- de concevoir des interventions à destination de public sportif;
- de co-animer des ateliers en direction des jeunes ayant une pratique sportive;
- d'assurer une veille sur la thématique (acteurs, chiffres clés, exemples de dispositifs);

La mission du volontaire s'inscrit dans le programme d'action du CDOS déjà engagé au sein du département du Tarn avec nos partenaires. Il s'agit de nous accompagner au développement d'un projet bien distinct des activités quotidiennes du CDOS. C'est un projet ambitieux qui s'adresse notamment aux jeunes publics : c'est une plus-value d'autant plus importante quand il est animé par une jeune personne elle-même. Lors des opérations de sensibilisation auprès du jeune public, le message gagnera en intensité.

De par sa situation, les volontaires qui intègreraient le CDOS seraient automatiquement en lien avec d'autres publics : en effet, la Maison Départementale des Sports, gérée par le CDOS, héberge d'autres comités sportifs départementaux qui peuvent accueillir des volontaires en service civique et d'autres personnes de divers horizons. Les échanges sont largement possibles lors de temps informels.

Cela dit, nous allons nous mettre en relation avec les clubs sportifs locaux qui accueillent aussi des volontaires en service civique afin d'organiser des temps dédiés et de leur donner la possibilité de vivre une expérience de mixité sociale.

Tous les jeunes peuvent accéder à ce type de mission en fonction de leur savoir-être et de leur motivation. Si nécessaire, des temps d'information ou de formation dédiés seront consacrés afin de permettre aux jeunes de se sentir plus à l'aise dans la réalisation de la mission. Cette mission n'exige pas de compétences ou de technicité particulières d'autant plus que les jeunes seront en relation directe avec les salariés du CDOS.